

BORDEAUX METROPOLE

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Séance du 10 avril 2015
(convocation du 3 avril 2015)

Aujourd'hui Vendredi Dix Avril Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHAIRES Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PIAZZA Arielle, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. ANZIANI Alain à M. TRIJOULET à partir de 11 h 00
M. RAYNAL Franck à M. RAUTUREAU Benoît jusqu'à 10 h 10
M. MANGON Jacques à M. BOUTEYRE Jacques à partir de 10 h 50
M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
M. PUJOL Patrick à Mme LEMAIRE Anne-Marie
M. VERNEJOUL Michel à Mme KISS Andréa à partir de 11 h 00
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel à partir de 11 h 00
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme CHABBAT Chantal à partir de 11 h 00
Mme BOUDINEAU Isabelle à Mme TOURNEPICHE Anne-Marie
M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à Mme TERRAZA Brigitte
Mme BOUTHEAU Marie-Christine à Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie à partir de 11 h 00
Mme CALMELS Virginie à M. DELAUX Stéphan à partir de 11 h 00
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CHAZAL Solène

M. DAVID Jean-Louis à DAVID Yohan à partir de 10 h 00
Mme DELAUNAY Michèle à Mme AJON Emmanuelle
Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCHENE Michel à partir de 11 h 00
M. FELTESSE Vincent à Mme BOST Christine jusqu'à 10 h 15
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud
M. LAMAISON Serge à M. DUBOS Gérard à partir de 11 h 30
M. LOTHAIRES Pierre à M. ROBERT Fabien à partir de 10 h 45
Mme PEYRE Christine à M. MILLET Thierry
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
Mme RECALDE Marie à M. LE ROUX Bernard à partir de 11 h 00
M. ROSSIGNOL PUECH Clément à M. CHAUSSET Gérard
Mme THIEBAULT Gladys à Mme POUSTYNNIKOFF Dominique
Mme TOUTON Elizabeth à Mme VILLANOYE Marie-Hélène à partir de 11 H 30

EXCUSES :

LA SEANCE EST OUVERTE

**Maison de l'Architecture d'Aquitaine - Subvention de Bordeaux Métropole -
Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur DUCHENE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Avec le soutien du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes, la Maison de l'Architecture d'Aquitaine, implantée depuis mars 2009 au « 308 avenue Thiers à Bordeaux », mène de nombreuses actions de promotion et de diffusion d'une culture architecturale contemporaine de qualité.

L'association « Maison de l'Architecture et du Cadre de Vie » a pour but de créer, d'animer et de gérer une structure de promotion large de la profession d'architecte, dotée de services de communication, d'actions culturelles, de formation et de toutes autres prestations de services, leur permettant de renforcer leur place sociale et économique.

Elle organise ainsi différents événements : expositions, conférences, voyages d'étude en architecture, visites de chantiers et de nouvelles réalisations, mais aussi des actions pédagogiques.

La programmation 2015 des événements de la Maison de l'Architecture s'inscrit dans une politique de promotion et de valorisation de la production architecturale, du projet urbain et du cadre de vie à Bordeaux et en Aquitaine. Ces événements se déroulent principalement dans les locaux de la Maison de l'Architecture - 308 avenue Thiers à Bordeaux. Par cette implantation géographique, la Maison de l'Architecture souhaite adresser un message fort en direction de l'ensemble des acteurs locaux et de ses habitants : s'inscrire dans un quartier en mutation et contribuer à la régénération urbaine de la ville en proposant de répondre aux problématiques de réhabilitation et de reconversion d'un patrimoine existant.

Les actions de la Maison de l'Architecture visent à accueillir environ 5 000 personnes par an : professionnels du cadre bâti (architectes, bureaux d'études, fabricants de matériaux, entreprises, bailleurs sociaux, promoteurs, élus et personnels techniques...), réseaux culturels (plasticiens, photographes, sculpteurs, designers...), publics scolaires, étudiants (architecture, paysage, design d'espace...) et curieux d'architecture.

La Maison de l'Architecture a fait l'objet précédemment d'un soutien de notre établissement public à hauteur de 15 000 € en 2013.

Afin de poursuivre sa politique d'actions au titre de l'année 2015, notre établissement public est sollicité pour apporter un soutien financier d'un montant de 14 000 € dont vous trouverez ci-joint le budget prévisionnel :

DEPENSES	MONTANT			RECETTES	MONTANT		
	HT	TVA	TTC		HT	TVA	TTC
60 – Achats				70 - Ventes de produits finis, prestations de services			
Achats d'études et de prestations de service	7 000	1 400	8 400		10 000	2 000	12 000
Achats non stockés de matières et fournitures	6 500	1 300	7 800			2 000	12 000
Fournitures non stockables (eau, énergie)	200	40	240				
Fournitures d'entretien et de petit équipement	300	60	360				
Fournitures administratives							
Autres fournitures	98	19	117	74 - Subventions			
61 - Services extérieurs	100	620	720	État DRAC	84 000		
Sous traitance générale	62 500	12 500	75 000	Région			
Locations mobilières et immobilières	0	0	39 600	Département	30 000		14 000
Entretien et réparation	33 000	6 600		Bordeaux Métropole			
Assurances	0		3 000	Autres EPCI			
Documentation			120	Commune(s)	14 000		
Divers	2 500	20		Bordeaux			
	100			Organismes sociaux			
62 - Autres services extérieurs				Fonds européens			
Rémunérations intermédiaires et honoraires	7 750	370	2 220	ADEME			
Publicité, publications	1 850			Autres (précisez) :			
Déplacements, missions et réceptions			5 400	CNOA (PRAD'A)			
Frais postaux et de télécommunication	4 500	220	1 320	CROA Aquitaine			
	1 100	20	120	Euratlantique			
Services bancaires	100	40	240				
Divers	200			75 - Autres produits de gestion courante			
				Cotisations			
63 - Impôts et taxes	1 700	100	1 440	Autres			
Impôts et taxes sur rémunérations	500	240					
Autres impôts et taxes	1 200			76 - Produits financiers			
					75 000		
64 - Charges de personnel	53	680	18 000	77 - Produits exceptionnels			
Rémunérations du personnel	400	6 600	6 480				
Charges sociales	33 000	3 000					
Autres charges de personnel	0	1 080					
	15 000						
	0						
65 - Autres charges de gestion courante	70			78 - Reprise sur amortissements et provisions			
66 – Charges Financières							
67 - Charges exceptionnelles	350						
68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements				79 – Transfert de charges			
	140						
	700						
TOTAL DES CHARGES	16900 0	33 800	202 800	TOTAL DES PRODUITS	16900 0	17 000	18600 0
86 - Emploi des contributions volontaires en nature				87 - Contributions volontaires en nature			
- Secours en nature				- Bénévolat			
- Mise à disposition gratuite des biens et prestations				- Prestations en nature			
- Personnel bénévole				- Dons en nature			
Total des charges				Total des produits			

La subvention sollicitée représente 16,6% du total des subventions et 8,2% du budget total HT de l'association.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le code général des collectivités territoriales, notamment son article L-5217-2,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT l'intérêt de Bordeaux Métropole pour les questions architecturales et urbanistiques, ainsi que sa politique volontariste en matière d'aménagement du territoire,

DECIDE

Article 1 :

Une subvention de fonctionnement d'un montant de 14 000 € est attribuée à l'association Maison de l'Architecture pour l'année 2015.

Article 2 :

Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée avec l'association Maison de l'Architecture.

Article 3 :

Cette dépense sera imputée au chapitre 65 - article : 6574 – fonction : 824 – CdR : UB00 – Opération : 05P092O001 du budget de l'exercice en cours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 10 avril 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Vice-Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
20 AVRIL 2015

PUBLIÉ LE : 20 AVRIL 2015

M. MICHEL DUCHENE